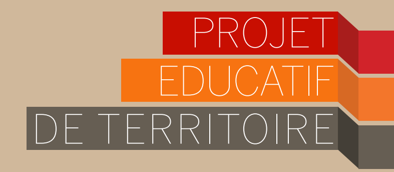


rentrée 2014

rythmes scolaires
mode d'emploi

école maternelle publique

renseignements : 03 83 85 31 78





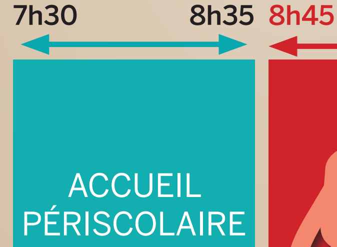
votre enfant est à l'**école maternelle publique**

JOURNÉE TYPE









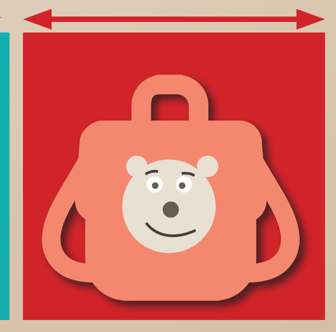
AVANT LA CLASSE

7h30 – 8h35

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

CLASSE

8h45 – 12h





DÉJEUNER

RESTAURANT SCOLAIRE

OU

À L'EXTÉRIEUR

ACCUEIL POSSIBLE
sans repas
de 12h à 12h30
et
de 13h30 à 14h

CLASSE

14h – 16h



APRÈS LA CLASSE

17h – 18h30

16H : LES ENFANTS PEUVENT QUITTER L'ÉCOLE

DE 16H À 17H : ACTIVITÉS POUR GRANDE SECTION

16H À 18H30 : ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DU SOIR

8h35
ouverture des portes
de l'école
pour tous les enfants

13h50
ouverture des portes
de l'école
pour tous les enfants

½ JOURNÉE DU MERCREDI



AVANT LA CLASSE

7h30 — 8h35

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

CLASSE

8h45 — 11h45



12h30

11H45 :
LES ENFANTS PEUVENT QUITTER L'ÉCOLE

JUSQU'À 12H30 :
ACCUEIL POSSIBLE, le temps pour les parents de récupérer leurs enfants



8h35
ouverture des portes de l'école pour tous les enfants

pas de restauration scolaire le mercredi



SERVICE PAYANT
NON OBLIGATOIRE
(sur inscription)

SERVICE GRATUIT
NON OBLIGATOIRE
(sur inscription)

QUESTIONS / RÉPONSES

• À quelle heure puis-je déposer mes enfants à l'école le matin ?
L'école commence désormais à 8h45 (ouverture de portes dès 8h35) mais l'accueil périscolaire du matin débute à 7h30. Ce temps d'accueil est gratuit mais nécessite une inscription.

• Je voudrais déjeuner avec mon enfant mais je ne peux pas venir le chercher à 12h ?
La matinée de classe se termine à 12h mais vous pouvez venir chercher votre enfant jusqu'à 12h30. De même, vous pouvez le redéposer à l'école dès 13h30. Cet accueil est gratuit sur inscription à l'année.

• Et le mercredi ?
Désormais, les enfants auront classe le mercredi matin. L'école commence à 8h45 et se finit à 11h45. L'accueil périscolaire sera là encore ouvert dès 7h30 et après la classe jusque 12h30, sans restauration scolaire.

• Comment se passe l'accueil périscolaire du soir à partir de 16h ?
Les enfants qui restent après 16h ont d'abord un temps pour se détendre autour d'un goûter fourni par la Ville de Nancy puis des ateliers et animations facultatives leur sont proposés (bricolage, dessin…), encadrés par des animateurs recrutés et formés par la Ville. Il s'agit d'un accueil payant.

• D'autres activités sont-elles proposées après 16h ?
La Ville organise aussi des activités gratuites pour les élèves de grande section. Elles se déroulent de 16h jusqu'à 17h. Les enfants bénéficieront une fois par semaine de séances d'éveil sportif puis de découverte d'une langue étrangère, notamment l'anglais. À partir de 17h, les enfants peuvent quitter l'école ou rejoindre l'accueil périscolaire ordinaire jusqu'à 18h30.

• Et pour les plus petits ?
Les enfants de petites et moyennes sections, ainsi que ceux de grandes sections quand ils n'ont pas d'activité, bénéficieront de temps d'animation proposées par leurs ATSEM ou des intervenants qualifiés : contes, chant, theâtre et/ou motricité.

• Qui encadre les enfants pendant les temps périscolaires ?
Dans chaque école un coordinateur recruté par la Ville encadre les animateurs qui interviennent durant les temps d'accueil périscolaire. Tous sont titulaires des diplômes nécessaires (BAFD, BAFA ou CAP petite enfance).
Pour l'encadrement des enfants en maternelles, la Ville veille toujours à compter 1 intervenant pour 10 enfants.

• Avec les nouveaux rythmes scolaires, les temps d'accueil périscolaires se sont allongés. Est-ce que cela va avoir un impact sur ma facture ?
Aucun, seul l'accueil périscolaire du soir reste payant suivant une grille tarifaire inchangée depuis 2006.

À noter : gratuits ou payants, tous les temps d'accueil périscolaire sont accessibles sur inscription

Envoyez vos questions par mail à :
enseignement@mairie-nancy.fr